



# Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) 2024



2 février 2024

## Bilan réunion NAO du 30 janvier

- **Augmentation Générale (AG)** => Revendication SUD : 300 €
  - La direction reste sur 50 € d'AG
- **Frais de transport** => Revendication SUD : Prise en charge des frais de carburant de 100€/mois
  - La direction revient en arrière sur les 25 € qui pouvaient être intégrés dans les AG, et propose une prime de 450 € uniquement pour cette année
- **Prime de panier** => Revendication SUD : 10 €
  - La direction propose de passer de 5,80 à 6,50 €
- **Mutuelle** => Revendication SUD : Prise en charge à 100% de la mutuelle par l'employeur
  - La direction propose de passer la part employeur de 60 % à 65 % sur les formules de base individuelles et familiales
- **Jours de carence** => Revendication SUD : Pas de jours de carence pour le 1<sup>er</sup> arrêt maladie de l'année
  - La direction reste sur sa proposition de 3 jours de carence pour tous les arrêts.
- **Congés d'ancienneté** => Revendication SUD : Un jour de congé supplémentaire par catégorie.
  - La direction propose : 1 jour de congé à partir de 5 ans d'ancienneté, 2 jours à partir de 10 ans au lieu de 12 ans, 3 jours à partir de 15 ans au lieu de 17, 4 jours à partir de 20 ans au lieu de 23
- **13<sup>ème</sup> mois** => la direction propose de modifier l'intitulé « prime 13<sup>ème</sup> mois » en « 13<sup>ème</sup> mois »
- **Rétroactivité** => la direction propose un effet rétroactif des mesures NAO au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- **Prime médaille du travail** => La direction propose : Argent (20 ans d'activité) : 50 € - Vermeil (30 ans) : 180 € - Or (35 ans) : 210 € - Grand Or (40 ans) : 240 €
- **Budget CSE** => Revendication SUD : Augmentation du budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC) du CSE qui bénéficie aux salariés, plutôt que le budget fonctionnement qui bénéficie aux élus.
  - La direction est d'accord pour augmenter le budget ASC plutôt que le budget de fonctionnement, mais elle n'a pas annoncé le montant de cette hausse.
- La direction maintient son refus sur les points suivants :
  - **Arrêt maladie** => Revendication SUD : Paiement à 100% des 90 premiers jours d'arrêt pour tous
  - **Cadres** => Revendication SUD : Intégration des Cadres dans les NAO
  - **Prime de fin d'année** => Revendication SUD : 250 €
  - **Prime de vacances** => Revendication SUD : Augmentation de 100 €

## Augmenter les salaires plutôt qu'une prime

Pour SUD en accord avec une majorité de salariés consultés, la priorité c'est l'augmentation du salaire de base (qui est durable) au lieu d'une prime qui serait versée juste cette année.

Objectif : **300 euros d'Augmentation Générale par mois pour tous les salariés !**

Prochaine réunion : lundi 5 février 2024